

SESSION PLÉNIÈRE DES 29 ET 30 JUIN 2023

Proposition relative à la participation du Conseil départemental à la démarche ICAPS

Auteurs de la proposition : Leslie Saliot

Groupe Union du Centre et de la Droite

Monsieur le Président,

En 40 ans, les collégiens ont perdu 25% de leur capacité physique d'endurance.
Le manque d'activité physique tue. C'est la première cause de mortalité évitable au monde.

Face à la baisse d'activité physique et l'augmentation de la sédentarité chez les jeunes, l'ARS, le Rectorat et la DRAJES se mobilisent pour favoriser le déploiement de dynamiques territoriales pour promouvoir l'activité physique chez les jeunes. L'objectif est d'augmenter d'une heure par semaine la durée d'activité physique et de diminuer de 20 minutes par jour le temps passé devant les écrans.

Développées en milieu scolaire (en dehors des temps d'éducation physique et sportive, ou sur le temps péri-scolaire), en extra-scolaire, pendant les loisirs ou encore en famille, les actions peuvent être proposées par les établissements scolaires, les associations sportives, les collectivités, les parents, les professionnels de santé...

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé. Ce dernier s'adresse aux acteurs des territoires (établissements scolaires, collectivités, associations, institutions, professionnels de santé...) souhaitant développer en partenariat des dynamiques territoriales. Il vise à identifier une douzaine de nouveaux projets bretons en 2023.

Les collèges brétiliens qui y participent doivent être mieux accompagnés par le Département et ceux qui souhaitent s'y investir dans le futur également.

Ainsi, nous formulons la proposition suivante :

Le groupe UCD propose que le Département accompagne la démarche ICAPS (Intervention Auprès des Collégiens centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité) aux côtés de l'ARS, du Rectorat et de la DRAJES pour les collèges brétiliens déjà engagés et encourage la participation pour les prochains appels à projet ICAPS.

Leslie Saliot

